

RAPPORT

sur les travaux de la Commission en 1989

Monsieur le Ministre,

Les réunions statutaires (trois réunions plénières et six réunions de section) ont eu lieu à Bruxelles les 30 janvier, 29 mai et 30 octobre 1989 dans les locaux du Palais des Académies.

Communications faites aux réunions plénières :

J.-H. MICHEL : *Plaidoyer pour les coordonnées métriques de la projection Lambert.*

Les nomenclatures qui, depuis un demi-siècle, permettent aux toponymistes et aux dialectologues de localiser les données relatives à la Belgique romane (REMOUCHAMPS-DOPPAGNE) et germanique (PÉE-MEERTENS) offrent l'inconvénient d'exiger que l'utilisateur dispose de la carte correspondante et, au surplus, ne peuvent servir à situer un lieu dit à l'intérieur d'une commune. C'est pourquoi il serait souhaitable de compléter ces nomenclatures traditionnelles par la mention des coordonnées métriques de la projection Lambert, dont le quadrillage figure désormais sur les cartes de l'Institut géographique national.

Le rapporteur présente deux publications, — l'une destinée aux archéologues, la seconde, aux historiens du droit —, où il a lui-même recouru à ce procédé. D'autre part, grâce à deux exemples empruntés à des travaux récents, il montre le parti que peuvent tirer du système Lambert les auteurs de monographies locales.

L. VAN DURME : *De Romaanse plaatsnamen in de streek tussen Aalst en Brussel.*

J. GOOSSENS : *In Memoriam J. L. Pauwels.*

Communications faites à la section wallonne :

P. RUELLE : *Un problème de morpho-syntaxe : borain*
coula n'li rgâr gné, fr. cela ne le regarde pas.

On dit en borain *ça n'li rgâr gné* « ça ne le regarde pas », *ça n'èrgâr gné a nourui* « ça ne regarde personne », *a qui c'que ça rgâr ?* « qui ça regarde-t-il ? » Des faits analogues à ceux du borain sont observés jusqu'à une cinquantaine de kilomètres au nord et à l'est du borinage (e.a. à Mons, Ogy, La Louvière, Jamioulx et Courcelles). Par contre, à l'ouest (Tournai p.e.) et au sud (Valenciennes, Maubeuge), il en est autrement : la forme *èrgâr* est remplacée soit par *èrvète* (de *èrvètier*), soit par *ravise* (de *raviser*).

On peut constater deux choses :

1° Le verbe borain est transitif indirect, alors que le verbe fr. correspondant est transitif direct.

2° La finale du verbe borain, s'il s'agit du verbe fr. *regarder*, est anormale; on attendrait une finale en *-rde*.

Se basant sur la forme du verbe à l'imparfait, P. Ruelle émet l'hypothèse que le verbe concerné correspond bien au fr. *regarder* et, faisant appel à l'histoire du français et à l'usage des dialectes, s'interroge sur le fait que le verbe soit transitif indirect.

Il examine par ailleurs le verbe anc. fr. *esg(u)arer*, dérivé de **warôr*, et croit qu'il faut en revenir, au moins partiellement, à l'exploitation par *garer* et non par *garder*. Partiellement, puisqu'il n'est pas possible d'expliquer *rgâr* uniquement par un verbe **r(e)garer*. C'est pourquoi il conclut en supposant que *rgâr* est une forme hybride, résultant de *regarde*, influencé par *gare*, prés. 3 de *garer*.

J. LECHANTEUR : *A propos du malmédien louzisse 'vache en chaleur'.*

L'adj. *louzisse* se dit dans la région malmédienne (*luzisse* chez Villers en 1783) d'une vache en chaleur; un équivalent masculin *louzi* 'en rut' a été noté également dans cette région, ainsi que l'all. dialectal *lössig sen*.

J. Lechanteur fait le rapprochement avec divers synonymes, dispersés en bordure du domaine belgo-roman : *lèzèye* à l'est du Brabant wallon, *loézwèr/lizvèr* à l'ouest du Brabant wallon, *lîzör* à Comines. L'identité des radicaux et la parenté des formes sont indéniables. Malgré la localisation de ces formes, une étymologie germanique semble peu probable.

En dépit d'anomalies phonétiques relativement importantes, J. Lechanteur est d'avis que ces formes belgo-romanes doivent en fait être classées sous l'étymon latin *lactari* (F.E.W. 5, 439b), où figurent des formes en ancien et moyen fr. très proches sémantiquement comme *luitier/luire* 'couvrir (une brebis)', 1555 *luiser*. Cette explication conforterait la thèse du primat du sémantique sur le phonétique en matière d'étymologie.

A la section flamande trois communications ont été faites.

Le *Bureau de la Commission* est composé de la façon suivante pour la période mai 1989-mai 1991 : J.-M. PIERRET, président; M. HOEBEKE, vice-président; W. BAL, président de la section wallonne; M. HOEBEKE, président de la section flamande; J. GERMAIN, secrétaire de la section wallonne; J. TAELEMAN, secrétaire de la section flamande; F. DEBRABANDERE, secrétaire général.

Le *Bulletin LXI* (1988) compte 192 pages. Il a été envoyé aux institutions et revues avec lesquelles nous entretenons des *relations d'échange*. Les ouvrages parvenus à la Commission, à titre d'achat ou d'échange, sont déposés dans notre bibliothèque, incorporée dans la bibliothèque de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Cent exemplaires sont mis à la disposition des centres scientifiques des universités de Belgique, pour être remis aux étudiants et chercheurs.

En matière de *changement* ou d'*attribution de noms de rues*, la Commission a été consultée en 1989 par 62 communes wallonnes, bruxelloises et germanophones, dont les noms suivent :

Aiseau-Presles, Amay, Anderlecht, Arlon, Auderghem, Bastogne, Bernissart, Bertrix, Beyne-Heusay, Binche, Braine-l'Alleud, Brunehaut, Bruxelles, Charleroi, Court-Saint-Etienne, Enghien, Esneux, Evere, Fléron, Flobecq, Florennes, Gembloux, Gouvy, Hannut, Hensies, Huy, Incourt, Ittre, Ixelles, Juprelle, Malmedy, Manage, Messancy, Mettet, Molenbeek-Saint-Jean, Mons, Morlanwelz, Namur, Nivelles, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Pecq, Philippeville, Pont-à-Celles, Profondeville, Quaregnon, Rendoux, Le Rœulx, Rumes, Sambreville, Seraing, Spa, Tournai, Troix-Ponts, Trooz, Verlaine, Verviers, Vielsalm, Virton, Waremme, Waterloo, Wavre, Woluwé-Saint-Lambert, Eupen, Lontzen et Bütgenbach.

La Commission a poursuivi la *révision linguistique des noms géographiques des cartes d'état-major* publiées par l'Institut Géographique National. Pour la section wallonne l'examen a été fait par les MM. J.-M. PIERRET et J. LECHANTEUR. Pour la section flamande l'examen a été fait par l'Institut voor Naamkunde à Louvain, sous la direction de K. ROELANDTS.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Bruges, le 31 décembre 1989.

Le Secrétaire,

F. DEBRABANDERE.

Le Président,

J.-M. PIERRET.